

Affaire Alex Saab: la défense dénonce de multiples violations du droit international



Caracas exige fermement la remise en liberté du diplomate enlevé au Cap-Vert et extradé le 16 octobre aux États-Unis. Photo: AFP

Caracas, 2 nov. (RHC)- La défense du diplomate vénézuélien Alex Saab a dénoncé ce mardi les multiples violations du droit international dans le procès intenté par le gouvernement des États-Unis.

Dans un communiqué de presse, les avocats d'Alex Saab soulignent que les irrégularités qui entachent l'affaire depuis l'arrestation arbitraire du diplomate le 12 juin 2020 sont le résultat d'une opération conjointe illégale entre Washington et le Cap-Vert, sous couvert d'une procédure de coopération judiciaire.

Les avocats de la défense font valoir le statut diplomatique d'Alex Saab en tant qu'envoyé spécial du Venezuela depuis 2018 et représentant permanent adjoint auprès de l'Union Africaine note que son arrestation a eu lieu qu'il s'acquittait d'une mission humanitaire en Iran qui apporterait probablement des solutions face à l'impact négatif des mesures coercitives unilatérales des États-Unis.

«Cela ne peut raisonnablement pas être considéré comme une coïncidence et (...) englobe plusieurs violations du droit international, notamment les principes d'égalité souveraine, d'indépendance politique, de non-intervention dans les affaires intérieures des États et de règlement pacifique des différends internationaux», a déclaré la défense.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/275828-affaire-alex-saab-la-defense-denonce-de-multiples-violations-du-droit-international>



Radio Habana Cuba